

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 29

Votants : 35

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBUOL

Représentés : Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDE, André THEROND, Didier VIGOUROUX

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Christian PASCON

DE_2021_045 - Objet : DEMANDES DE SUBVENTIONS - RESEAU ET STEP A LA PANOUSE

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il est important de réaliser un réseau séparatif (un réseau unitaire existe mais en très mauvais état), un poste de relevage et la construction d'une station d'épuration d'une capacité de 75 Equivalent Habitants (75 EH) sur la commune de La Panouse.

Il indique également que la commune réalisera en même temps et en tranchée commune les travaux de réseaux secs (électricité...) et humides (eaux potables, eaux pluviales).

Il propose donc à l'assemblée de se prononcer sur l'ensemble de ces travaux suivant le plan de financement présenté ci-dessous :

Charges		Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT retenu	Dénomination financeur	Montant	%
Travaux - Maîtrise d'œuvre	362 000,00 €	Etat (DETR)	217 200,00 €	60,00%
		Département	72 400,00 €	20,00 %
		Autofinancement	72 400,00 €	20,00 %
Total charges	362 000,00 €	Total produits	362 000,00 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **Approuve** la réalisation de ce projet sur la commune de La Panouse ;
- **De solliciter** un maximum d'aide auprès des financeurs ;
- **Valide** le plan de financement ;
- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

